

COMMUNE DE NEUBOIS 67220

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 27 SEPTEMBRE 2013

Sous la présidence de Mme Nicole ZEHNER, Maire

Etaient présents : Mmes, Mrs, WIRTH Anne-Marie, ZIESSEL Olivier, BENOIT Hubert, MOSSER Jean-Marie, CHEVILLET Jean-Claude, LEGOLL Rémy, FAULLUMMEL Grégory, ALISON Frédérique.

Absents excusés : M. NEUBRAND Eric qui donne procuration à Mme WIRTH Anne-Marie, M. KANDEL Jean-Claude qui donne procuration à M. ZIESSEL Olivier, M. WIRTH Jeannot qui donne procuration à Mme le Maire, M. HUNGERBUHLER Philippe qui donne procuration à Mme ALISON Frédérique.

Absent : Mme MEYER Chantal

ORDRE DU JOUR

- 1) APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 26/07/2013
- 2) ADMISSION EN NON VALEUR DECISION MODIFICATIVE BP 2013
- 3) FORET : EXPLOITATION PARCELLE 2
- 4) EGLISE : REMPLACEMENT CHAUDIERE
- 5) VOIRIE RUE DES PINS
- 6) DIVERS

1) APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 26/07/2013

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal ne soulève aucune observation, il est adopté et signé à l'unanimité.

2) ADMISSION EN NON VALEUR DECISION MODIFICATIVE BP 2013

Mme le Maire indique au conseil que les créances relatives à la location de l'appartement 10 rue principale de M. et Mme GALORO Vincenzo d'un montant de 3725.30 € sont irrécouvrables. Ces créances étant irrécouvrables, elles sont à la charge de la Commune. Le conseil municipal après en avoir délibéré décide d'admettre en non valeur les montants ci-dessus énoncés pour un total de 3725.30 €.

Le conseil municipal après en avoir délibéré autorise le virement de crédit du compte 022 Dépenses imprévues 1100 €, du compte 60633 Fournitures de voirie 1000 €, du compte 61523 Voies et réseaux 1650 € au compte 6541 Créances admises en non valeur.

3) FORET : EXPLOITATION PARCELLE 2

A) Parcelle 2

Mme le Maire soumet le devis d'exploitation et de débardage de la Ste Tonnelier Pascal Sarl de Breitenau de 7236 € HT. Le conseil donne son accord pour l'exécution de ces travaux.

B) Etat d'assiette 2015

Mme le Maire fait part au conseil municipal d'un courrier, émanant de l'ONF, Agence de Schirmeck, portant sur l'approbation de l'état d'assiette 2015 qui, conformément à l'article 12 de la charte communale, prévoit que les propositions d'état d'assiette des forêts communales soient approuvées par délibération du conseil municipal. Il s'agit essentiellement de coupes irrégulières dans la parcelle 4.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve l'Etat d'Assiette 2015 de la forêt communale et autorise Mme le Maire à signer le document.

4) EGLISE : REMPLACEMENT CHAUDIERE

Ce point est ajourné.

5) VOIRIE RUE DES PINS

Mme le Maire explique que les travaux de la rue des pins font l'objet d'un avenant pour un montant de 3 693.50 € HT. Il s'agit de la pose de murs en L plus grands que prévus, de la mise en place d'un caniveau et d'un fil pavé pour la rue des Acacias. Ces deux derniers éléments n'étaient pas prévus dans l'estimation initiale.

Le conseil municipal après en avoir délibéré approuve l'avenant d'un montant de 3 693.50 € HT.

Mme le Maire informe le conseil municipal qu'une consultation pour le choix d'un maître d'œuvre pour les travaux de voirie rue des Prés, rue du Rain et rue des Vergers sera lancée courant octobre. Les cabinets Schaller-Roth-Simler, Urbami, et Berest seront contactés. La mise en place du réseau fibre optique fera l'objet d'un chiffrage optionnel. Dans la rue des prés, le stationnement sera étudié avec attention.

6) DIVERS

Appartement : des travaux d'entretien sont à prévoir (électricité, joints des fenêtres, peintures des fenêtres et volets). L'avis d'un professionnel sera sollicité pour trouver une solution pour fermer le palier donnant sur la salle de bains.

Tables salle polyvalente : pour effectuer le choix, les tables de la Comcom seront examinées. Le poids des tables et le piétement seront des critères déterminants.

Sentier quartier des Vignes : du concassé sera mis en place pour améliorer la circulation.

Chemin de la pinède : Un devis supplémentaire est demandé pour la réfection de l'accès aux propriétés Vandurme et Hermann.

Mme le Maire communique des réunions auxquelles les conseillers peuvent assister :
Energies renouvelables du 4/10/2013 à 18 h salle Ste Barbe
Téléphonie mobile : 17/10 à 19h au Centre Technique du CG67 à Villé.

Dates à retenir : Banque alimentaire le 29 et 30/11, Commémoration guerre 14-18 le 11 novembre, Fête de Noël des personnes âgées le 15.12, Fête de Noël du Club Frankembourg le 18/12.

En 2014 pour le centenaire de la guerre 14-18, une manifestation spéciale sera organisée avec le Souvenir Français et les enfants de l'école.

Carrefour salle des fêtes/ rue St Materne : Pour favoriser la sécurité de ce carrefour, un essai avec la mise en place de plots et d'un panneau sera effectué.

MJC - Ados 10-15 ans : Le club ados se réunira à la maison des associations, le mercredi après-midi. Ces jeunes sollicitent un emplacement pour faire du vélo-cross. L'emplacement à côté du citystade est suggéré. S'il convient, il nécessitera un aménagement et l'installation d'un panneau concernant la sécurité.

Suivent les signatures des membres présents
au registre

Neubois le

- 1 OCT. 2013

Mme le Maire

Nicole ZEHNER

Les conseillers

